

CONDITIONS DE TRANSPORT POUR L'UTILISATION DE LA ROUTE SUR RAILS (F)

La route sur rails (Rollende Landstrasse) est un train de marchandises. En règle générale, nous ne prévoyons pas de personnel pour accompagner le wagon-lit et la restauration n'est pas assurée. Par conséquent, n'oubliez pas d'emporter une couverture chaude/un sac de couchage et de vous approvisionner en boissons et nourriture avant de prendre le départ. Les passagers de trains de marchandises doivent se conformer à certains comportements réglementaires, tant lors des arrêts en gare que durant le transport.

Veillez respecter les conditions de transport suivantes:

- ☞ Suivez toujours les instructions des agents du chemin de fer et du personnel des gares.
- ☞ Le véhicule routier peut être embarqué dans le train uniquement s'il répond à toutes les exigences de la loi sur les véhicules (KFG, Kraftfahrzeuggesetz). Les bâches doivent être fermées de tous côtés et solidement arrimées, les rétroviseurs latéraux repliés et tous les accessoires ajoutés (spoilers, marchepieds, passerelles, mains courantes, couvercles, chaînes à neige, seaux, pelles ...) correctement fixés et bloqués. Les dimensions et le poids total du véhicule doivent être en conformité avec la loi sur les véhicules. Les charges maximales admissibles par essieu prévues par la loi ne peuvent pas être dépassées. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet sur les feuilles horaires.
- ☞ La marchandise transportée par le poids lourd doit être uniformément répartie sur la surface de chargement et calée de manière à éviter tout basculement, déplacement dans le sens horizontal ou transversal ou perte. Le chargement de la marchandise ainsi que son arrimage doivent répondre à l'état de la technique et être réalisés de manière appropriée (voir p. ex. les directives VDI, les normes et réglementations en vigueur).
- ☞ Pour les transports ADR/RID, consultez notre fiche relative aux marchandises dangereuses ainsi que les dispositions légales en vigueur.
- ☞ Les antennes radio doivent être démontées ou rentrées si le poids lourd dépasse la hauteur de 4,00 m. Les appareils récepteurs et émetteurs radio (y compris les systèmes d'alarme) doivent être déconnectés de telle sorte qu'un déclenchement du réglage automatique d'antenne soit rendu impossible. Mettez la radio routière (décodeur) hors circuit ! Étincelles de courant !
- ☞ Des objets de valeur, du numéraire, des ordinateurs portables et d'autres objets électroniques d'haute valeur doivent être enlevés des cabines du conducteur.
- ☞ Ne montez sur le wagon qu'après y avoir été autorisé ! Montez au milieu du wagon !
- ☞ Respectez les dimensions maximales autorisées du véhicule (voir illustration).
- ☞ Faites attention à ne pas endommager de véhicule, la rampe d'accès ou le wagon ! La suspension mécanique de votre véhicule doit être gonflée en position de marche.
- ☞ Roulez au pas lorsque vous montez sur le wagon en maintenant une distance de minimum une longueur de wagon entre votre véhicule et le poids lourd suivant.
- ☞ Surtout lors du passage d'un wagon à l'autre, faites très attention à rester exactement au centre pour éviter toute collision risquant d'endommager le mécanisme de direction du poids lourd. Vérifiez si la montée ne pose aucun problème (cales, trappes ouvertes, etc.). Respectez la position d'embarquement sur le wagon (marquages).
- ☞ Après l'embarquement, passez la première vitesse, tirez le frein à main ou le frein à ressort accumulé et coupez le moteur ; laissez-le coupé tant que le train est en marche.
- ☞ Tous les appareils de la cabine du conducteur, susceptibles de représenter un danger durant la marche (p. ex. réchaud, radiateur soufflant, chauffage) doivent être fiablement déconnectés et débranchés.
- ☞ Bloquez les roues de votre véhicule par des cales. Purgez au besoin le système de suspension pneumatique et fermez les portes à clé.
- ☞ La circulation entre les voies n'est autorisée que pour bloquer/débloquer les roues avec des cales.

⚠ **Il est strictement défendu de monter sur le toit des véhicules - Danger de mort !**

⚠ **Pour toute opération à proximité de caténares sous tension ou de leurs composants, maintenez une distance de sécurité de 3 m minimum ; il est strictement défendu de travailler avec de longs objets - Danger de mort !**

⚠ **Ne circulez pas sur les voies voisines, restez toujours à une distance suffisante de la voie voisine - Danger de mort !**

⚠ **Il est strictement défendu de rester dans la cabine d'un poids lourd chargé sur le train - Danger de mort !**

⚠ **Des étincelles de courant peuvent se produire même sans contact direct avec les caténares - Danger de mort !**

Suivez toujours les instructions du personnel !

☞ Après l'arrêt définitif du train sur la voie de déchargement, retirez les cales des roues et replacez-les correctement dans les supports prévus à cet effet sur les côtés du wagon. Attendez l'autorisation des agents de chemin de fer ou du personnel de la gare pour descendre votre véhicule du wagon.

☞ Pour la descente du train, appliquez les mêmes règles que pour la montée (suspension pneumatique en position de marche, rouler au pas, etc.).

☞ Par poids lourd, deux personnes maximum, mandatées par le client Kombi pour le transport, sont autorisées. Le nom du convoyeur/de la convoyeuse doit figurer sur le contrat de transport.

☞ La montée et la descente du train ne sont autorisées que dans les gares terminus après arrêt définitif du train/du wagon-lit. Vous n'êtes donc pas autorisé à quitter le wagon-lit lors d'un arrêt intermédiaire, à moins que l'arrêt à la frontière, à la douane ou une panne de train ne l'exigent, mais dans ces cas, attendez les instructions du personnel compétent. Faites preuve d'une prudence particulière lorsque vous montez ou descendez du train.

☞ Ne jetez aucun objet par la fenêtre ! Veillez à maintenir le wagon-lit propre ; n'utilisez pas les toilettes pendant l'arrêt du train ou pendant son stationnement dans l'installation de chargement.

Les conditions de transport doivent être respectées sans y être invité. Le client Kombi sera tenu responsable de tout dommage causé à un poids lourd, au wagon, aux voies, etc. et survenu suite à la non-observance des instructions et prescriptions. Les conditions commerciales générales de Rail Cargo Operator - Austria GmbH/ROLA sont d'application. Vienne, en février 2017